Pièce n°2B

TROYES CHAMPAGNE MÉTROPOLE

DÉPARTEMENT : AUBE | **COMMUNE : VILLEMEREUIL**

Carte Communale

Plan de zonage

Parties urbanisées de la commune

1/2000

Vu pour être annexé à l'arrêté n°AH_2026_0128
en date du 15 octobre 2026
soumettant à enquête publique le projet
de la révision de la Carte Communale

Prescription de la révision du PLU le 20 juillet 2023
Approbation de la Carte Communale le 12 septembre 2002

Dossier réalisé par

Perspectives

PERSPECTIVES

30 bis rue Delaunay, 10000 Troyes

03 25 40 05 90
perspectives@perspectives-urba.com

LÉGENDE

- Limite de commune
- Limite de zone
- Vergers, jardins et boisements protégés au titre de la Loi Paysage (art. L111-22 CU)
- Constructions manquantes au Plan Cadastral Informatisé (à titre indicatif)

DÉFINITION DES ZONES

ZC Zone constructible

ZCx Zone constructible dédiée aux activités économiques

ZnC Zone non constructible
à l'exception :
- de l'adaptation, du changement de destination, de la réfection ou de l'extension des constructions existantes ainsi que de l'édification d'annexes à proximité d'un bâtiment existant ;

- des constructions et installations nécessaires :
  - à des équipements collectifs ;
  - à l'exploitation agricole ou forestière, à la transformation au conditionnement et à la commercialisation des produits agricoles lorsque ces activités constituent le prolongement de l'acte de production ;
  - à la mise en valeur des ressources naturelles ;
  - au stockage et à l'entretien du matériel des coopératives d'utilisation de matériel agricole.

N